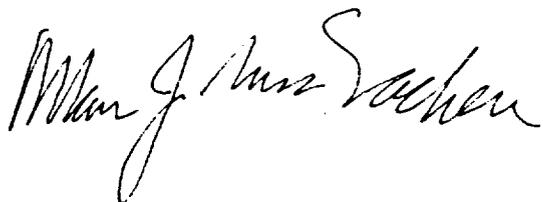


Le cadre de la conduite de la politique commerciale exposé dans les pages qui suivent ne fournit pas de solutions faciles et rapides aux choix difficiles qui se posent souvent à nous, pas davantage qu'il ne s'attache à des problèmes particuliers ou à des besoins immédiats. Il rappelle plutôt les principes de base qui ont présidé et continueront de présider à la poursuite des objectifs commerciaux du Canada. Ce qui importe, c'est que nous prenions tous conscience que ces principes de base, qui posent notamment l'existence d'un système commercial multilatéral ouvert, restent la meilleure option pour permettre aux consommateurs et aux producteurs canadiens de bénéficier des abondantes ressources naturelles du Canada et d'améliorer leur niveau de vie. Le présent document donne le ton et le contexte des décisions plus précises qui seront prises au jour le jour.



Vice-premier ministre et secrétaire  
d'État aux Affaires extérieures



Ministre d'État au  
Commerce international

OTTAWA, Août 1983